



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

En application de l'article L2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques

**Projet de développement immobilier des secteurs de
Montgalgan et de la Combe des Colombiers**

Annexe n° 8 - Photographies du site et de son environnement

Photo 1 :



Photo 2 :

